

## Engagement de partenariat scientifique

---

Entre

**La Maison des Sciences de l'Homme de Clermont Ferrand** (MSH Clermont Ferrand) USR 3550 sise à l'Université Blaise Pascal 4, rue Ledru 63057 Clermont Ferrand France, représenté par son directeur, Jean Philippe LUIS.

ET

**L'Institut des sciences pour la communication (ISCC)** du CNRS dirigée par Pascal GRISSET, sis 20 rue Berbier du Mets 75013 PARIS, UMS 3665 en cotutelle avec l'Université Paris Sorbonne – Paris IV et le CNRS.

L'ISCC a pour mission de mener et d'accompagner des recherches interdisciplinaires dans le domaine des sciences de la communication. Il a, à ce titre, organisé plusieurs actions de recherche autour des rapports entre science, technique, politique et société d'une part et de l'expertise et des controverses d'autre part, éclairant ainsi le débat socio-scientifique.

La Maison des Sciences de l'Homme de Clermont Ferrand est une structure de recherche interdisciplinaire en Sciences humaines et sociales, dont les missions reposent sur les cinq « i » (interdisciplinaire, interuniversitaire, international, incubation et insertion dans le milieu régional) de la Charte du Réseau des MSH, dont elle est membre constitutif. Elle contribue à la structuration SHS de l'ensemble du site lyonnais et au-delà, dans un esprit constructif de mutualisation de moyens et d'intérêts scientifiques communs.

Les Partenaires conviennent de promouvoir leur coopération scientifique pour renforcer les travaux de recherche communs à partir des différents axes de recherche identifiés par l'ISCC ainsi que des compétences et expertises du territoire de recherche, valorisés notamment par l'intermédiaire de la création d'un **pôle ISCC Auvergne**.

### **I / Actions de coopération**

Cette coopération prendra les formes suivantes :

- La mise en place de manifestations de recherche communes (séminaires, conférences, journées d'étude, etc.) et d'actions de valorisation (publications, communications grand public, etc.) ;
- Le partage d'une veille sur les opportunités de projets, les collaborations,
- Le développement d'un site Web pour le pôle ISCC Auvergne, sous forme d'un espace dédié sur le site de l'ISCC ;
- Toute autre activité de recherche pouvant intéresser les parties comme le montage et la participation à des projets de recherche communs ;

Cette collaboration sera conduite sous la responsabilité de Éric Dacheux, professeur à l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand en sciences de l'information et de la communication, et Francesca Musiani Chargée de recherche CNRS/ISCC en collaboration avec Christophe Duroure Ingénieur recherche CNRS, Alex Esbelin maître de conférence en mathématique à l'Université Blaise Pascal.

## **2/ Moyens mis en œuvre**

Pour faciliter ce partenariat, la MSHCF s'engage à :

1. Mentionner la contribution de l'ISCC et de ses tutelles sur toute communication relative aux thématiques développées;
2. Apporter un soutien financier pour les actions menées en commun.
3. Permettre au Pôle ISCC Auvergne de disposer d'un espace pour ses réunions.

Pour sa part, l'ISCC s'engage à:

1. Mentionner la contribution de la MSHCF sur toute communication relative aux thématiques développées par ce partenariat;
2. Verser à la MSHCF une contribution financière pour mener à bien les actions communes.
3. Accueillir les membres du pôle d'Auvergne dans les locaux de l'ISCC.

Les partenaires s'engagent à ne pas utiliser le nom et le logo de l'autre partenaire à des fins publicitaires, dans des articles de presses ou autre document de nature promotionnelle, sans l'accord préalable et écrit du partenaire concerné.

## **3/ Financement et modalités du financement**

Il est entendu que les partenaires s'engagent sur un financement paritaire pour les actions menées. La dotation globale est de 1600€ par année comptable pour la durée de la coopération. L' ISCC versera à la MSHCF une somme de 800€ et la MSHCF pour sa part mettra également 800€ repartis selon l'annexe financière jointe. Les transferts de crédits se feront grâce aux services financiers et comptables respectifs des 2 délégations régionales (Rhône Auvergne, Paris A).

## **4/ Durée de la collaboration**

Cette convention est signée pour une durée d'un an à compter de la date de la première signature. Elle pourra être renouvelée par courrier.

## **5/ Résiliation d'un commun accord**

La présente convention peut-être résiliée d'un commun accord entre les Parties, sous réserve d'un délai de préavis d'un (1) mois.

Clermont Ferrand, le

Paris, le 5 novembre 2015



**Jean Philippe LUIS**  
Directeur de la MSHCF

**Pascal GRISET**  
Directeur de l'ISCC

Pièces jointes: Annexes scientifique (I) et financière (II)

## (I) Projet scientifique ISCC Auvergne

### Historique

Au printemps 2009, l'Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC) – directement rattaché à la présidence du CNRS pour réfléchir aux enjeux liés à l'interdisciplinarité et aux relations sciences-sociétés – lance un appel à projets exploratoire. Éric Dacheux (sciences de l'information et de la communication), Julien Longhi (sciences du langage) et François Vazeille (physique), ont répondu à cet appel en choisissant de s'inscrire dans l'une des thématiques proposées : « Épistémologie comparée des concepts d'information et de communication dans les grandes disciplines scientifiques ». Il s'agissait, à l'origine, de monter un séminaire pluridisciplinaire, associant les sciences humaines et sociales (SHS) et les sciences fondamentales (SF), visant à mettre à jour les différences et les ressemblances dans la conception théorique de la communication scientifique dans ces deux champs de la recherche. Cet objectif scientifique se doublait d'un objectif institutionnel : élargir petit à petit l'équipe de base de façon à créer une dynamique de site pluridisciplinaire pouvant conduire à la création d'un pôle auvergnat de l'ISCC. Objectif atteint en 2012 avec une convention entre l'ISCC et l'université Blaise Pascal officialisant la création du pôle auvergne de l'ISCC.

### Thèmes des travaux

Trois thèmes ont été retenus par le comité d'animation du pôle :

- la communication comme point aveugle du métier de chercheur et d'enseignant chercheur ;
- les problèmes de communication interdisciplinaire comme révélateur des épistémologies implicites ;
- le partage des savoirs.

### Méthode de travail actuelle du pôle : un séminaire et un travail réflexif débouchant sur l'écriture collective

Ce pôle prend, pour l'instant, deux formes :

1/ Celle d'un séminaire intitulé « Épistémologie comparée de la communication scientifique ». C'est un séminaire pluridisciplinaire mêlant des intervenants en sciences fondamentales, sciences du vivant et en sciences sociales, visant à mettre à jour les différences et les ressemblances dans la conception théorique de la communication scientifique dans les différents champs de la pensée scientifique. Ce cycle de séminaire a lieu depuis décembre 2009 alternativement à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH), sur le campus des Cézeaux et dans divers lieux de la ville permettant une « science de plein air » (le café lecture *Les Augustes*, par exemple).

2/ Celle d'un travail réflexif visant à capitaliser et à transmettre les fruits du séminaire. Ce travail réflexif se traduit par la rédaction d'un livre qui paraîtra en septembre 2015 intitulé « la communication scientifique point aveugle du métier de chercheur » et par la constitution de

deux groupes de travail visant à aboutir à l'écriture d'un article scientifique : « intermittence » piloté par C. Duroure et E. Aspod, « Schémas » animé par A.Esbelin.

## **Hypothèses**

Les travaux du pôle Auvergne de l'ISCC repose sur trois hypothèses :

1/ Au-delà de l'injonction institutionnelle, la communication scientifique à destination du grand public ne repose pas sur un paradigme reconnu, même si des travaux en philosophie de la connaissance (Besnier, 1996), en sociologie de la science (Latour, 1989), ou des écrits de scientifiques connus pour leurs talents de vulgarisateurs (Thuan, 2011), rendent possible la construction d'un tel paradigme.

2/ En l'absence d'un paradigme reconnu, les chercheurs développant une communication scientifique s'appuient largement sur un implicite, une doxa (Bourdieu, 1984), qui diffère fortement entre les sciences humaines et sociales, les sciences du vivant et les sciences fondamentales.

3/ En confrontant les acteurs, il est possible d'explicitier l'implicite et de mettre au jour les points de convergence et de divergence entre la communication scientifique des sciences humaines et sociales, des sciences du vivant et des sciences fondamentales.

## **Principes de travail**

Ce socle d'hypothèses nous a conduits à proposer deux grands principes :

1/ Mettre l'accent sur la « communication conflictuelle » plutôt que sur le « transfert d'informations ». C'est dans la discussion scientifique, dans la confrontation de points de vue que ce construit petit à petit un paradigme. En organisant une confrontation de points de vue sur la communication scientifique, on peut donc espérer en construire les bases paradigmatiques.

2/ Se concentrer sur des études de cas « micro-épistémologiques », sur des sujets bien documentés mais d'intérêt public « secondaire », c'est-à-dire relativement épargnés par des conflits socio-politico-économiques, afin de permettre une analyse plus sereine des conflits proprement épistémologiques. En limitant la controverse à des discussions scientifiques qui n'ont pas pénétré l'espace médiatique, il nous semble donc possible de relever les implicites épistémologiques que révèlent le débat contradictoire sans tomber dans une foire d'empoigne affective ou idéologique qui n'épargne pas les chercheurs aux prises avec des enjeux sociaux (OGM, nucléaire, etc.)

## **Méthodes de travail**

Ces deux principes méthodologiques se sont concrétisés par la formulation d'une méthode que nous nous sommes efforcés de suivre. Cette méthode, qui a donné son architecture au séminaire, peut se résumer par les éléments suivants :

- Débat contradictoire. Il s'agit de proposer des intervenants (généralement deux) d'horizons différents ayant des points de vue éloignés de manière à susciter un débat avec la

salle. Dans la plupart des cas, la séance dure deux heures, la première heure étant consacré à la présentation du séminaire et aux interventions des conférenciers, la seconde aux échanges.

- Convivialité. Chaque séance se termine par un pot de l'amitié de manière à installer un climat convivial favorisant la poursuite des discussions de manière plus informelle et à faciliter ainsi le recrutement de nouveaux membres pour l'équipe organisatrice.

- Ouverture vers tous les publics. Si ce séminaire permet à des chercheurs de s'interroger sur leur métier en dehors de tout enjeu académique, il est aussi ouvert aux doctorants, aux étudiants, aux journalistes, aux responsables associatifs et à toutes les personnes désireuses de participer (pas d'inscription préalable, diffusion systématique d'un communiqué de presse aux médias locaux).

- Alternance. Chaque séance est organisée par un membre différent de l'équipe d'animation du pôle qui assure la logistique de l'organisation. Elle se déroule alternativement dans un centre de SHS situé au centre-ville de Clermont-Ferrand, et dans un centre de SDV ou de SF, situé au campus des Cézeaux, à Aubière, banlieue contiguë de Clermont-Ferrand.

- Évènement. Pour susciter l'intérêt d'une communauté auvergnate où n'existait aucune tradition de recherche en communication, nous avons cherché à inviter des chercheurs extérieurs ayant un renom dépassant leur discipline d'origine (Dominique Wolton, par exemple).

- Traçabilité. Pour garder une trace de ce séminaire et nourrir les débats, nous avons décidé, qu'à chaque séminaire, au moins un membre de l'équipe organisatrice ferait un compte rendu subjectif de la séance, tandis que l'animateur de la séance encouragerait les personnes dans la salle à faire de même. Ces comptes rendus subjectifs sont mis en ligne sur un site internet spécifique.

### **Exemples de thèmes abordés**

« Communication et interdisciplinarité », séance inaugurale de Dominique Wolton, 3 décembre 2009.

« La communication par les schémas », 17 juin 2010

« Sciences et médias », 24 mars 2011 « Intermittence », 21 avril 2011

« La notion de *loi* en droit, gestion et physique », 3 avril 2012

« Frontières », 16 avril, 2013

« La mesure », 12 mars, 2015

## **Membres du pôle Auvergne**

Le pôle Auvergne est constitué d'une part d'un groupe de pilotage qui se réunit tous les 15 jours et d'autre part d'une équipe d'animation qui s'investit dans une des activités (organisation d'une séance du séminaire, écriture du livre ou d'un article). La frontière entre les deux est très poreuse. D'une année sur l'autre, en fonction des charges administratives et scientifiques des uns et des autres, les personnes passent d'une équipe à l'autre.

*Pour 2015-2016 :*

*Groupe de pilotage*

Mohammed -Salah Abaidi, informatique

Elise Aspod, histoire de l'art

Éric Dacheux, sciences de la communication

Christophe Duroure, météorologie

Alex Esbelin, mathématiques

Pergia Gkouskou, sciences de la communication

Ariane Tichit , sciences économiques

*Animation*

Pierre Bonton, sciences pour l'ingénieur

Patrick Bourgne, sciences de gestion

Jean Christophe Gay, philosophe

Julien Longhi, sciences du langage

Philippe Lachaume, biologie

Didier Mulnet, sciences de l'éducation

## **Institutions impliquées**

-L'Université Blaise Pascal (convention avec l'ISCC)

-L'ESPE (prêt de salle et Ok pour s'engager avec l'ISCC)

-La MSHCF (prêts de salle et convention avec ISCC ?).

Les laboratoires clermontois des personnes impliquées dans le pôle :

Institut Pascal (qui pour l'instant gère les finances, STI), IREM (mathématiques),

Communication et solidarité (SIC), CERDI (économie), Observatoire des physiques du globe

(Insu),

## Annexe financière

---

### Budget prévisionnel 2015/2016

#### Répartition des dépenses par poste

Désignation	Quantité	Coût unitaire	Total	MSHCF	ISCC
<b>1- Frais de mission</b>					
Coût du transport	5	150€	750	375	375
<b>2-Colloque</b>					
repas	10	15€	150	75	75
Publication	1	500	500	250	250
communication	1	200€	200€	100	100
<b>TOTAL</b>			<b>1600</b>	800	800